

Une illustration de la guerre occulte actuelle

Christian LAZARIDÈS*

« Et jusque dans le semblable le véritable occultiste cherchera la diversité ; ce serait du faux occultisme que de vouloir ramener la diversité à l'unité. » (Rudolf Steiner, 28.6.1914)

Prologue

Sur la petite affaire qui a fleuri cet été — où l'anthroposophie s'est retrouvée classée comme secte, et au milieu des sectes les plus caricaturales de cette fin de millénaire — je voudrais porter un regard particulier : tout en allant dans certains détails concrets de cette affaire, je voudrais la prendre avant tout comme un symptôme d'une véritable guerre occulte, qui ne fait que commencer et qu'il faut, à mon sens, tout d'abord considérer comme une guerre véritable — et non pas comme une conversation de salon, ni comme un petit dérangement passager dont on pourrait se débarrasser à moindres frais —, et ensuite comme une guerre particulièrement subtile et sophistiquée dans laquelle il faut à tout prix dépasser la naïveté, le sentimentalisme et pratiquer sans cesse le discernement, la discrimination, la circonspection et la faculté de jugement.

Car ce qui se présente là est vraiment une parfaite illustration, des « travaux pratiques » en quelque sorte, de ce que j'ai essayé de poser depuis quelques années par des conférences, des livres ou des articles, concernant le combat spirituel dans lequel l'anthroposophie se trouve de fait engagée, mais souvent — et c'est le drame corollaire — à son insu, sans clairement assumer un tel combat... Bien sûr, il va falloir s'entendre sur ce qu'il convient d'appeler anthroposophie, « anthroposophie », ou Anthroposophie.

L'été entrait dans son dernier mois. La fameuse éclipse avait eu lieu. Je venais d'expédier aux *Éditions Novalis* (Montesson) et à *L'Esprit du temps* mes dernières contributions. Et je comptais enfin mettre en œuvre

* Psychologue (Diplômé de Psychopathologie de l'Université de Grenoble, 1974).
Auteur indépendant.

une décision mûrement réfléchie et lourde de certaines implications — en tout cas pour moi-même —, à savoir de ne plus employer le vocable « anthroposophie » et de ne plus collaborer à aucune institution se réclamant nominalement de l'anthroposophie, afin de marquer ainsi ma désolidarisation, ma démarcation, vis-à-vis de beaucoup de choses qui se pensent, se pratiquent, voire se trament, sous ce label et qui ne me semblent pas avoir grand-chose à voir avec l'essence de cette impulsion. Tout était en ordre et je profitai de ma première journée — un mercredi ensoleillé — de ces vacances d'un genre nouveau, mais dès le soir de ce jour qui aurait dû être inaugural de cette nouvelle donne... le téléphone sonna. Je commis l'erreur de décrocher. C'était le responsable d'une respectable revue se réclamant de l'anthroposophie — à savoir *L'Esprit du temps* — qui me demandait, en substance, si je n'avais pas mon grain de sel à mettre dans ce débat, disons sur les sectes.

De fait j'avais suivi, mais avec une certaine réticence, cette petite affaire qui avait donc démarré en juin avec la publication du rapport parlementaire *Les sectes et l'argent*, pour se prolonger avec l'émission de France 2 et dans divers magazines, avant d'amener quelques réactions, bien timides et ambiguës, de personnes se réclamant — plus ou moins ! — de l'anthroposophie. Et je me sentais plus ou moins concerné par un tel débat. Après tout, ces anthroposophes ou prétendus tels, timorés, mélangeant tout, etc., ne l'avaient pas volé ! C'était peut-être même une bénédiction, que quelque chose vienne enfin les tirer de leur sommeil ! Mais là j'étais peut-être trop optimiste. J'avais même eu, le lendemain de l'éclipse, une très longue discussion avec des personnes très directement concernées par les effets concrets de cette agression sur l'anthroposophie, et qui avaient presque réussi à me faire m'engager dans le débat. Toutefois, mon désir de désolidarisation avait été plus fort que mon déclinant sentiment de solidarité.

Mais je n'avais déjà plus tout à fait la conscience tranquille. Car ce qui s'était révélé là, c'est que sur le problème de la cynique et gratuite agression des parlementaires venait se greffer tout un ensemble de problèmes encore plus graves, tenant à la réaction des milieux se réclamant de l'anthroposophie eux-mêmes, et aussi tenant à l'intervention arrivant « à point nommé » d'autres milieux — ceux que j'appellerai ici les « piranhas du spirituel » —, s'emparant de la situation nouvelle ainsi créée. Et la parution du numéro double de *Tournant* (n° 79/80), une revue se réclamant plus ou moins de l'anthroposophie, allait confirmer mes pires craintes.

Alors, en cette fin du mois d'août 1999, à la pleine lune qui suivit l'éclipse totale, je me suis dit qu'il me fallait sans doute surseoir pendant encore un mois à prendre des vacances et à fêter l'avènement de ma vie post-anthroposophique, afin de...

Afin de quoi au juste ?

Afin de dénoncer un certain nombre de malhonnêtetés intellectuelles et morales, car je suis indigné de voir sali, et même doublement sali, et même triplement sali, par toutes sortes d'écœurants personnages, ce nom — « Anthroposophie » — qui, quelle que soit la distance que je prends avec les milieux se réclamant de l'anthroposophie, continue de représenter pour moi ce qu'il y a de plus noble, philosophiquement et spirituellement, sur terre, et aussi de voir sali cet autre nom : Rudolf Steiner.

Toutefois, je tiens à bien préciser que cette distance vis-à-vis des milieux se réclamant de l'anthroposophie, je l'ai d'ores et déjà, et je l'aurai de plus en plus. J'ai fait partie de la Société anthroposophique pendant trois ans, de 1992 à 1995, le temps de constater, tant en France qu'à l'étranger, le gouffre qui s'est creusé entre les idées de Steiner et l'état d'esprit de la quasi-totalité des institutions se réclamant de l'anthroposophie. Je ne parlerai donc pas « pour ma chapelle », comme on dit, ou *pro domo*. Alors pourquoi prendre quand même la plume ? Pour trois raisons.

- D'abord parce que, quelles que soient les dérives, et à l'encontre même des responsables de ces dérives, il importe de rappeler — même si ce doit être une ultime fois — que l'anthroposophie, ou « Anthroposophie », c'est aussi autre chose, une philosophie, une spiritualité, un ésotérisme parfaitement respectables, et même, à mon sens, ce qui se fait de mieux.

- Ensuite parce que, malgré ces dérives, malgré l'existence de ce que j'appellerai, à la fin de cet article, une anthroposophie dévoyée et qui, à des degrés divers de gravité, est devenue ultramajoritaire, il demeure une petite poignée de personnes et d'initiatives qui sont, pour ainsi dire, dignes de ce nom, qu'il ne faut pas qu'une telle étincelle disparaisse, et qu'il faut donc lui témoigner de la solidarité.

- Enfin parce que, malgré ces dérives, qui concernent donc la continuité idéelle et spirituelle de l'anthroposophie, ce qui constitue une sorte de débat interne, l'agression du rapport parlementaire, et la forme très particulière — que je vais caractériser plus loin — prise par cette agression, ne sont absolument pas justifiées, qu'il s'agit d'arbitraire et d'injustice sur le plan moral comme sur le plan juridique, qu'il y a là un problème de véracité, de véridicité, qui, si on le néglige, est une porte ouverte à toutes sortes

de dérives, cette fois du pouvoir étatique, la porte ouverte à une interdiction de toute liberté de pensée.

Sur le fil du rasoir

On voit donc que c'est pour la défense de choses extrêmement ciblées et restrictives que je m'exprime, mais j'estime que ces petites choses, ces dernières petites traces de l'anthroposophie méritent cet effort, car bientôt il n'y aura plus rien si l'on refuse de se battre ou si l'on se bat avec des moyens inadéquats.

Le lecteur comprendra qu'il n'est pas simple, en trois semaines et en quelques pages, de poser toutes les nuances d'un débat très subtil et compliqué où il s'agit, ni plus ni moins, de se démarquer d'abord des abus et des falsifications des représentants de l'État, puis de la fausse spiritualité ou de l'ésotérisme de manipulation, ensuite de prétendus groupes de défense des libertés qui sont en fait au service de cet ésotérisme de manipulation et enfin, pour couronner le tout, de l'anthroposophie dévoyée qui représente au bas mot 90 % de ce qu'on appelle de façon trompeusement générique et confuse « anthroposophie ». Cet article doit donc être lu comme un cri — et s'il n'est pas entendu, ça m'aura au moins fait du bien de le pousser — lancé dans l'urgence, qui demanderait toutes sortes de compléments et de démonstrations, et d'approfondissements ne pouvant que faire l'objet de travaux plus volumineux.

Ainsi privé de vacances, et pressé par les délais — et c'est finalement tant mieux ! — je n'ai pas l'intention de mâcher mes mots, ni de prendre des gants. Le temps de la patience et de la politesse est révolu. Alors la distribution va commencer. Il y en aura pour tout le monde.

I — QUINZE INQUIÉTANTES MARIONNETTES...

Tout d'abord, je pense qu'on ne saurait avoir de mots assez durs pour fustiger ce qu'ont commis les quinze responsables de ce rapport parlementaire à l'égard de l'anthroposophie. Je dis bien : à l'égard de l'anthroposophie. Car je veux signaler d'emblée, et j'y reviendrai plus clairement, que je dissocie totalement le traitement infligé à l'anthroposophie de celui appliqué aux autres groupements mis en cause et qui sont, pour beaucoup d'entre eux, des gangs mafieux de la pire espèce utilisant la spiritualité comme « couverture » et vis-à-vis desquels mon jugement — lequel

n'engage strictement que moi — dépasserait de beaucoup en intransigeance et en radicalité celui des parlementaires, bien que pour d'autres raisons.

Mais donc, le traitement particulier réservé à l'anthroposophie, et qui est tout à fait différent de celui appliqué aux autres groupements, doit absolument être décrypté. Par méthode, je distinguerai deux niveaux :

- Celui, purement formel, des mentions de l'anthroposophie dans le rapport, niveau qui est caractérisé par l'inconsistance totale des propos et des accusations.

- Celui, plus subtil, du résultat de l'amalgame de l'anthroposophie avec la trentaine de groupements auxquels les parlementaires ont cru devoir l'associer. Et nous passerons là du niveau des marionnettes à celui des marionnettistes.

Inconsistance

Ce qui est frappant quand on lit ce rapport et quand on s'intéresse donc de façon particulière et attentive à la façon dont y est traitée l'anthroposophie, c'est la totale inconsistance de l'argumentation. Et l'on peut, par méthode, distinguer à nouveau trois niveaux de cette inconsistance :

- inconsistance de la référence intellectuelle, philosophique ;
- inconsistance des références formelles ;
- inconsistance juridique.

1. Inconsistance du cadre de référence

Je ne ferai que signaler la totale carence du rapport quant à une quelconque explication sur le fait que l'anthroposophie est déclarée être une secte. Évidemment, ça simplifie le travail. On ne définit ni ce qu'on entend par secte, ni ce qu'est, ou ce qu'on croit qu'est, l'anthroposophie, et l'on établit le postulat totalement gratuit que l'anthroposophie est une secte. C'est le degré zéro du débat. Il nous faut donc faire le travail que les parlementaires n'ont pas daigné faire, ou n'ont pas été capables de faire.

À la page 20 du rapport, en note de bas de page, apparaît — et là seulement, et de cette façon plus que cavalière — une liste de 10 critères, liste empruntée au rapport parlementaire précédent (1996), appelés, de façon d'ailleurs aberrante, « critères sectaires » (sic ! Un aveu ?). Ce sont :

- « *la déstabilisation mentale* ;
- *le caractère exorbitant des exigences financières* ;

- la rupture induite avec l'environnement d'origine ;
- les atteintes à l'intégrité physique ;
- l'embrigadement des enfants ;
- le discours plus ou moins anti-social ;
- les troubles à l'ordre public ;
- l'importance des démêlés judiciaires ;
- l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels ;
- les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics. »

Or, à ma connaissance, et si les mots ont encore un sens, strictement aucun de ces critères dits « sectaires » ne saurait être appliqué à l'anthroposophie. Par contre, Disneyland...

Si maintenant on fait encore un effort supplémentaire et que l'on recherche quelle pourrait être la définition *implicite* sur laquelle les parlementaires ont fondé leur calomnie, on peut prendre, par exemple, pour base les deux définitions de « secte » fournies par l'hebdomadaire *Marianne**. La première serait une base de travail pour la législation française ; la seconde est la définition adoptée dans la législation belge :

« Secte : association ou groupe totalitaire dont le comportement porte atteinte aux libertés et à l'équilibre social. »

« On entend par organisation sectaire nuisible tout groupement à vocation philosophique ou religieuse, ou se prétendant tel, qui, dans son organisation ou sa pratique, se livre à des activités illégales dommageables, nuit aux individus ou à la société ou porte atteinte à la dignité humaine. »

Et je ne vois absolument pas comment, au nom de quels faits, on pourrait assimiler l'anthroposophie à de telles définitions. À mon sens, l'anthroposophie se situe même très exactement à l'inverse de telles définitions, et même de façon relativement exemplaire. En tout cas ce n'est pas de députés ayant eu eux-mêmes maille à partir avec la justice qu'elle a la moindre leçon à recevoir.

Par parenthèse, je n'utiliserai guère le mot « secte » dans la suite de mon propos, car il paralyse tout débat, étant, aussi bien dans le rapport en question que dans le sens médiatique courant, une simple insulte, une injure sans valeur épistémologique. Et je ne tiens pas à l'employer, même pour des groupements ésotériques ou prétendument spirituels qui posent de réels problèmes, car le mot empêche paradoxalement de percevoir ces réels problèmes au profit d'une image toute faite et stérile.

* *Marianne*, n° 122, semaine du 23 au 29 août 1999, p. 57.

Le traitement bien particulier de l'anthroposophie dans le rapport

Que je sache, depuis plus de 90 ans que l'anthroposophie existe en France, il n'y a jamais eu la moindre affaire, ni financière, ni de mœurs, ni pénale... il n'y a jamais eu la moindre raison légale, et il n'y en a toujours pas, de l'accuser de quoi que ce soit, si ce n'est d'avoir des idées spécifiques.

Pour les autres groupements « incriminés », il y a visiblement toutes sortes de procédures engagées. Que cela soit fondé ou pas, c'est une autre question, et ces groupements sont tout à fait capables de faire valoir leurs droits. Mais c'est donc au moins sur le prétexte d'une infraction qu'ils sont mis en cause.

Dans le cas de l'anthroposophie, il y a inversion de la logique, la qualification en tant que secte est première, sur des critères que l'on ignore, et surtout sur des faits qui n'existent pas. Car, ainsi que nous allons le voir, il y a carence totale de faits matériels. Ayant accusé *a priori* l'anthroposophie d'être une secte, les parlementaires vont ensuite se trouver entraînés dans une course en avant, passablement démoniaque, où il va s'agir de justifier *a posteriori* leur condamnation arbitraire.

Mais notons bien ce premier point : la condamnation de l'anthroposophie est faite selon une logique inverse de toute justice citoyenne et démocratique, laquelle est censée se fonder sur des faits matériels pour mettre en cause un citoyen ou un ensemble de citoyens.

Pour résumer, à ce point de notre propos : on ne sait pas, et on ne saura jamais, de quoi l'anthroposophie est déjà simplement accusable. Et, comme nous allons le voir, on ne saura pas plus de quoi elle est formellement *accusée*.

2. Inconsistance des faits matériels. Un tour de passe-passe

On pourrait en effet attendre qu'au moins les faits matériels — puisqu'il s'agit bel et bien d'instruire un procès — correspondent à quelque réalité. Pas le moins du monde ! L'absence totale de référent intellectuel évoqué précédemment facilite cette nouvelle inconsistance.

À aucun moment n'est défini un accusé formel. Il est question de « *Anthroposophie* » (pp. 18 *sq.*), du « *réseau de l'Anthroposophie* » (p. 30), de « *la société d'Anthroposophie* [sic !] » (p. 178). Alors même que les

parlementaires connaissent tout à fait l'existence d'une Société anthroposophique, qu'ils mentionnent page 267, soit celle dite « *Universelle* », c'est-à-dire internationale, dont le siège est à Dornach (Suisse), soit la S.A. en France qui a aussi un siège et une identité juridique précise. Mais cela n'arrange pas nos petits trafiquants. Car il est aisé de constater que la Société anthroposophique, en tout cas en France :

- n'a, en tant que telle, pratiquement pas de patrimoine ;
- n'a aucun contrôle, aucun droit de regard sur les diverses institutions ou initiatives se réclamant de l'anthroposophie ;
- n'a strictement aucun lien financier avec ces initiatives.

C'est-à-dire que nous sommes aux antipodes du « réseau sectaire » que recherchent comme des chiens-limiers les parlementaires. Mais au lieu de le reconnaître honnêtement, ils brouillent les pistes, ils faussent les mots, parlant par exemple du « *réseau de l'Anthroposophie* », afin de créer de toutes pièces l'image d'un fonctionnement correspondant à leur schéma préétabli, et qui est en effet celui de beaucoup de groupements mis en cause, mais pas celui de l'anthroposophie.

Ayant si peu, c'est-à-dire rien, à vous mettre sous la dent, vous vous laissez aller à des dérives quand même très indignes. N'ayant rien de précis à reprocher à l'anthroposophie, vous la « mouillez » alors par contamination verbale. Il est saisissant d'observer comment, en une sorte de ballet infernal, l'anthroposophie est chaque fois associée à deux ou trois autres groupements dits sectaires — et d'ailleurs chaque fois dans une séquence différente (pages 19, 20, 112, 164, 183) — des groupements qui, eux, font réellement l'objet de poursuites judiciaires, et comment elle se trouve ainsi liée à un jugement global qui n'a strictement aucun sens pour elle. Un exemple, parmi d'autres possibles, de cette aberrante méthode d'amalgame des accusés et des accusations :

« Ainsi, la Scientologie et les nébuleuses Prima Verba et Anthroposophie, que l'on rencontrera à plusieurs reprises au cours de ce rapport, offrent un ensemble complet de prestations qui en font les hypermarchés des produits sectaires : on y dispense des conférences, des cours, des séminaires de développement personnel, des stages de formation professionnelle, on y vend des produits qui guérissent le Sida comme la calvitie, on y pratique des cultes qui vous mettent en rapport, au choix ou en bloc, avec les anges, les disparus, les divinités de toutes sortes ; on peut y sauver votre entreprise si elle rencontre des difficultés économiques, ou votre famille si elle éprouve le mal de l'incommunicabilité entre les êtres ; on peut vous y aider à vous débarrasser de

vos ennemis, et bien sûr, on peut vous y enrichir, le tout à des tarifs d'amis qui deviennent progressivement monstrueux... »

L'imbécile heureux qui a rédigé une telle phrase s'est sans doute voulu « spirituel ». Mais elle est la négation du principe le plus élémentaire d'établissement des faits. Une liste de faits est rapportée globalement à trois auteurs. Or, l'anthroposophie, même la plus dévoyée, ne vend pas de produits qui guérissent le Sida, ne pratique pas de cultes qui vous mettent en rapport avec les anges, ne vous aide pas — hélas ! — à vous débarrasser de vos ennemis, etc. L'individualité, le caractère spécifique des groupements est totalement nié.

C'est un peu comme si je disais : « Le Parti socialiste et le Parti national-socialiste offrent un ensemble complet de prestations : fausses factures, détournements de fonds publics, chambres à gaz, camps de concentration, etc. » À la différence près que, concernant l'anthroposophie, il n'y a même pas la moindre affaire de fausse facture...

Tout faux !

Je le répète, ce n'est pas que j'aie une sympathie débordante pour ce qui se présente aujourd'hui en tant qu'anthroposophie, mais j'ai par contre une sympathie — et même, j'espère, un amour — pour la vérité, et ce que vous racontez, Mesdames et Messieurs les Députés, est tout simplement tout faux. Et je le prouve.

- D'abord de façon générale, et contrairement à ce qui est en effet une constante des « sectes » ou des gangs mafieux en tous genres — et je n'aurai pas l'outrecuidance de préciser ma pensée ! —, où existe en effet une organisation pyramidale, où il y a des chefs, des têtes, qui téléguident toutes sortes d'activités ou de filiales, eh bien, aussi incroyable que cela puisse vous apparaître, à vous jacobins professionnels, il n'y pas dans l'anthroposophie, et surtout pas dans le domaine financier ou des entreprises, la moindre centralisation, aucun contrôle, aucun mot d'ordre. Il y a infiniment moins de cet élément « sectaire » que vous recherchez que, au hasard, dans le Parti socialiste, ou dans toute autre mouvance politique.

Dans tous les cas que je connais (écoles, associations, fermes, éditions, etc.), il s'agit toujours de gens qui se sont réunis librement sur un projet et qui, le plus souvent sans aide financière, sur leurs propres deniers, ont lancé telle ou telle initiative. Sans doute faut-il pour cela un idéalisme qui vous est étranger.

Et ce n'est pas parce que « la secte » aurait développé quelque stratégie de dispersion, ou de systèmes-écrans, ou que sais-je, mais tout bêtement parce que les initiatives se réclamant de l'anthroposophie — et quelles que soient par ailleurs les critiques que l'on puisse faire à ceci ou à cela — gardent quelque chose qui est en rapport avec l'élément de forte individualisation inhérent à toute la philosophie de Rudolf Steiner et que cela donne une marque qui est aux antipodes à la fois de la logique sectaire et des logiques politiques, tant socialistes que néo-libérales. Cela étant dit, le problème est que, ne trouvant rien, parce qu'il n'y a rien à trouver, vous « controuvez », vous affirmez n'importe quoi :

- Tous les noms de lieux que vous citez page 268 sont sans rapports, ni financiers, ni juridiques, ni même de dépendance idéologique, vis-à-vis de quelque instance centralisatrice d'aucune sorte. Ce sont des gens qui, sur la base du principe associatif, et sur leurs deniers, tentent de réaliser quelque chose en rapport avec l'anthroposophie. C'est chaque fois l'inverse de la logique que vous suspectez. Mais surtout, car c'est quand même en principe votre sujet, c'est un parfait abus de langage, et même pire — c'est une erreur objective, un mensonge —, que de parler ainsi de *patrimoine* de l'anthroposophie. Ou alors, par cette méthode aberrante d'aller chercher dans le patrimoine personnel, privé, de toute personne s'intéressant à l'anthroposophie, vous pouvez ratisser encore plus large, il ne vous reste plus qu'à aller chercher les petites pièces jaunes dans les portemonnaie de toutes les personnes qui, un jour dans leur vie, ont commis l'erreur de lire un livre de Rudolf Steiner. Mais le patrimoine, au sens juridique, ça a un sens que je sache !

- Le clou c'est quand même cela :

« Bien que la Commission ne dispose pas d'éléments directement issus de leur comptabilité, le Mandarom et l'Anthroposophie disposent indiscutablement d'une "grosse fortune" ». (page 164 du rapport)

Indiscutablement ? Les parlementaires doivent avoir des moyens suprasensibles de perception des patrimoines !

- Et parfois c'est carrément comique. Les châteaux de l'Allier, que vous avez mis en lumière dans un élan de démagogie médiatique, s'écroulent comme des châteaux de cartes :

- le château d'Agonges, qui fut en effet à une époque le théâtre d'activités plus ou moins anthroposophiques, ne l'est depuis longtemps plus du tout ; il est devenu au contraire un lieu de réunions pour une

mouvance catholique mariale profondément antagonique de l'anthroposophie ;

- le château de Ruzière, qui abrite une institution thérapeutique sans doute respectable, est, selon les déclarations mêmes de son responsable, dans un rapport ténu avec l'anthroposophie, et bien sûr toujours sans le moindre rapport de dépendance avec la Société anthroposophique ;
- étant entendu que toutes les autres propriétés mentionnées ou non mentionnées sont des biens privés, mis à disposition ou loués, et en aucun cas le patrimoine de quelque instance anthroposophique que ce soit.

• Quant à la N.E.F. (Nouvelle Économie Fraternelle), et là encore de l'aveu même de ses responsables, elle a de même un rapport idéologique plus que ténu avec l'anthroposophie et, sur le plan qui vous intéresse, « les réseaux », strictement aucun lien. On pourrait même le déplorer ! Elle n'est pas la banque de l'anthroposophie à la façon dont le Banco Ambrosiano fut la banque du Vatican. À mon sens, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, son lien à l'anthroposophie me paraît très discutable. Les campagnes pro-maastrichiennes de certains de ses responsables me paraissent très antagoniques des idées de Rudolf Steiner. Et, sur le plan pratique, cette banque devient souvent une pompe-à-fric de l'argent de gens se réclamant de l'anthroposophie pour financer des projets Nouvel Age, ou cathos, ou « sectaires », profondément antagoniques de l'anthroposophie. Cela dit, à part cette tromperie dont seuls les anthroposophes font les frais, il n'y a jamais eu, que je sache, de malversations dont l'État aurait eu à pâtir.

Donc, Mesdames et Messieurs les Députés, soyez rassurés, la N.E.F. est beaucoup plus proche du Parti socialiste, du Catholicisme ou de la Franc-maçonnerie que de l'Anthroposophie.

• La mention de la Communauté des Chrétiens en tant que « structure chargée du prosélytisme » est un autre exemple de cette volonté d'amalgame devenue tellement pathologique qu'elle débouche sur une distorsion systématique des faits. Sans pouvoir entrer ici dans un débat sur cette question complexe, il faut savoir qu'en tout cas ces deux associations — Communauté des Chrétiens et Société anthroposophique — n'ont strictement aucun rapport, ni juridique, ni financier et, par ailleurs, proposent des démarches spirituelles profondément différentes et même relativement incompatibles.

3. Inconsistance juridique

Maintenant, demeurent deux chefs d'accusation qui, s'ils avaient la moindre réalité, seraient extrêmement graves et demanderaient de façon impérative une suite judiciaire. Je veux parler des « sévices » sur les enfants, évoqués à la page 112 du rapport et, d'autre part, du résumé aberrant de la médecine anthroposophique à la page 125 du rapport. Il n'est pas dans mon propos de prendre ici la défense de la pédagogie et de la médecine se réclamant de l'anthroposophie. Les professionnels sont assez grands pour le faire. Ce qui est à noter, c'est que dans le premier cas cette grave accusation est libellée ainsi :

« En outre, les enfants inadaptés à la méthode Steiner seraient soumis à des sévices et beaucoup ne seraient pas à jour de leurs vaccinations. »

Quelle désinvolture ! Et quel sens de l'amalgame !

Mesdames et Messieurs les Députés, comment pouvez-vous dormir sur vos deux oreilles en sachant que des enfants subissent des sévices, et cela parce qu'ils sont inadaptés à la méthode Steiner ? Ce « serait » — je reprends quand même votre conditionnel — l'horreur de l'horreur, l'abomination de la désolation... Mais je remarque que, cela étant dit, vous n'avez pas l'air de vous inquiéter outre mesure, car vous savez aussi bien que moi que ce genre de rumeur, cette petite diffamation mesquine, n'a aucun fondement. Ou alors faites votre travail, et engagez des poursuites !

Quant à la médecine : *« On cite cependant des cas de patients, atteints de leucémie, de troubles neuroleptiques [sic ! Je suppose que vous voulez parler de troubles neurologiques. Les neuroleptiques, c'est peut-être vous qui avez un peu forcé sur la dose !] ou de cancer du sein, dont on avait arrêté le traitement médical pour les soigner exclusivement avec des poudres ayant subi des « manipulations spirituelles », des massages, des tisanes et... le port du maillot de corps en soie (susceptible de guérir le cancer). »*

Loin de moi l'idée de défendre aveuglément la médecine se réclamant de l'anthroposophie. J'ai pu constater qu'il y avait des brebis galeuses, et même très galeuses, et je crois que l'Association médicale anthroposophique est coupable de ne pas faire assez le ménage, pour ainsi dire. Il existe aussi des médecins extérieurs à la mouvance anthroposophique, et aussi des non-médecins, qui utilisent de façon sauvage et incompétente des bribes de médecine anthroposophique, souvent mélangées à des bribes de toutes sortes d'autres choses, et qui sont de véritables dangers publics. Il y aurait là matière à débat et à apport de précisions. Mais

le résumé absurde et malveillant que vous faites est une offense au bon sens. Nombre de médecins qui travaillent dans le sens de l'anthroposophie — et qui ont, bien sûr, une formation classique et souvent une spécialisation, et ensuite des années d'étude spécifique de la médecine d'orientation anthroposophique, laquelle est d'une complexité et d'une exigence extrêmes, laquelle a été reconnue officiellement dans plusieurs pays, laquelle est impliquée dans des débats scientifiques féconds avec la médecine classique dans plusieurs pays, etc. —, ces médecins n'ont pas la moindre ressemblance avec la caricature que vous suggérez. Renseignez-vous. Ne vous complaisez pas dans une telle ignorance. Ou alors, là encore, si vous avez réellement un cas précis de faute professionnelle, il existe des instances pour cela !

Bien entendu, ces deux suggestions, ou rumeurs invérifiées, ou pures inventions du rédacteur, sont typiquement ce dont la meute des journalistes est friande. D'où la reprise de ces deux « détails », que vous avez su injecter de façon totalement irresponsable, dans la plupart des journaux et magazines qui ont traité du sujet cet été. On en est carrément à une méthode de diffamation en chaîne.

Alors même, et il faut quand même le rappeler, que le dossier juridique contre l'anthroposophie est parfaitement vide.

L'anthroposophie n'apparaît pas aux pages 199, 200, 201 et 202, où est dressée la liste dite « Condamnations pénales relatives aux principaux mouvements sectaires », ni aux pages 206 et 207, où est dressée la liste dite « Procédures pénales en cours portant sur 19 mouvements sectaires », ni à la page 221, où est dressée la liste dite « Récapitulation des redressements fiscaux prononcés à l'encontre d'organismes liés aux principaux mouvements sectaires », ni à la page 229 où est dressée la liste dite « État des créances détenues par la Comptabilité publique sur les principaux mouvements sectaires ».

Or cela signifie que, dans le sens même du rapport, le dossier concernant l'anthroposophie est absolument vide, inconsistent.

Devant une telle débauche de contresens et d'inversion de la logique financière, je conseillerai à M. Guyard et à ses acolytes de commencer par balayer devant leur porte. À ce Monsieur qui fait des débats chez ses amis — et peut-être « frères » — franc-maçons, sur... les sectes (Si, si, je vous jure ! Comme dans un mauvais thriller !) et qui appartient au Parti socialiste, bien connu pour sa transparence financière, je dirai de réfléchir cinq minutes et d'essayer de faire la différence :

• Primo : entre de l'argent sale, volé ou détourné, et de l'argent propre, gagné honnêtement, et faisant l'objet d'une comptabilité en règle. Je parle de l'argent propre, circulant tout à fait normalement, des institutions ou sociétés se réclamant de l'anthroposophie, qui, répétons-le, n'est absolument pas un patrimoine de quelque secte anthroposophique unifiée, lequel patrimoine n'existe absolument pas en tant que tel, est une pure construction malveillante et diffamatoire. Bien entendu, je ne parle absolument pas des autres groupements mis en cause. Le sujet ne m'intéresse même pas.

• Secundo : entre des sociétés ésotériques opaques, basées sur le lien de dépendance, pratiquant des formes rituelles de suggestion occulte, telles que par exemple la Maçonnerie, et un ésotérisme de liberté — il y aurait bien sûr des bémols à apporter — qui n'a rien à cacher.

4. Délit d'opinion ou délit d'existence ?

Alors, si les mots ont encore un sens, si les réalités ont encore une valeur, de quoi est donc accusée l'anthroposophie, ou ceux qui s'en réclament ?

S'il n'y a pas de délit matériel, sous aucune forme, s'agirait-il d'un délit d'opinion ? Mais là, le problème, Mesdames et Messieurs les Députés, c'est qu'à ce jour, que je sache, il n'y a pas en France de délit d'opinion ; à moins que vous ne soyez justement en train d'en poser les fondements ! Et puis un délit d'opinion, cela se juge — même dans les pires systèmes dictatoriaux — sur un débat contradictoire, même truqué, sur un peu d'argumentation, même manipulée, sur un brin de connaissance du sujet : c'est vrai que cela demande un minimum de travail et d'intelligence.

À moins que les opinions, c'est-à-dire les idées, les pensées, ne vous intéressent même plus... Mais alors le délit, le délit implicite, et jamais explicite, le délit virtuel, le délit qu'on ne saurait nommer, reproché à l'anthroposophie et à ceux qui s'en réclament, ce serait... car je ne vois pas d'autre solution logique : *le délit d'existence*.

Anthroposophia delenda est !

Un geste très spécifique de malveillance occulte

Où la chose, pour peu que l'on ait encore un vestige de sens esthétique ou de sens de la vérité, devient d'une laideur à peine soutenable, c'est

quand on arrive à la page 265 de ce rapport, sous le titre « Sommaire des annexes ». Il y a là 30 noms, et l'ordre alphabétique fait que c'est « Anthroposophie » qui ouvre la sarabande.

Après « Anthroposophie » il y a donc 29 noms. Le milieu exact de ces 29 est tenu par « Moon », comme le centre d'une sphère effrayante dans laquelle se meuvent Mandarom, Scientologie, Raël, Fraternité Blanche Universelle, Amorc, etc., en bref le pandémonium de toutes les monstruosités antispirituelles les plus caricaturales de notre temps. Je pèse mes mots car, depuis plus de trente ans, j'ai rencontré à titre personnel ou professionnel, des centaines de personnes ayant subi les méfaits — sur tous les plans — de tels groupements antispirituels, et non pas spirituels.

Qui a voulu ainsi faire trôner l'anthroposophie sur ce tas d'immondices, en un geste de ridiculisation, de dérision cynique ?

Quel esprit morbide a voulu cette liste ?

Or, devant quelque chose d'aussi grave, il faut s'interroger, non plus seulement sur l'amateurisme des rapporteurs, qui est ce qu'il est, mais sur les forces sous-jacentes qui ont, disons, « poussé » à ce que l'anthroposophie se trouve ainsi, en cet été 1999, compromise, assimilée, à ce que son image soit dégradée, rendue suspecte, par ce voisinage forcé et contre nature avec, non pas 29 compagnons d'infortune — comme voudront le faire croire certaines officines de prétendue défense des libertés — mais avec 29 représentants particulièrement caricaturaux de ce qu'il y a de plus sordide dans la civilisation actuelle.

Il y a là un geste de malveillance occulte très spécifique. Je n'accuse même pas les pantins responsables/irresponsables du rapport d'avoir la moindre conscience de ce qu'ils ont ainsi fait. Mais les marionnettistes savent très bien ce qu'ils font en élaborant une telle liste : ils créent pour le public une image, une suggestion occulte, liant de façon contre-nature, ou plutôt contre-esprit, ce qu'il y a de plus respectable, disons dans la recherche spirituelle ou dans l'ésotérisme de liberté, avec ce qu'il y a de pire dans ce domaine, avec les formes les plus avilissantes de l'ésotérisme de manipulation. Et cela dans la proportion de 1 à 29 : une dilution intéressante.

Quand je dis « ce qu'il y a de pire », il me faut apporter quelques précisions. C'est peut-être ce qu'il y a de pire en tenant compte qu'il fallait avant tout avoir un impact fort sur le public ; il fallait donc une bonne dose de « sectes » voyantes, bigarrées, médiatiques, avec leurs gourous bien typés. Il fallait du spectacle. Piètre spectacle, à vrai dire ! Et quand il n'y en

a pas suffisamment, on en rajoute : trois châteaux, et puis les remparts de Bourbon-l'Archambault, avec des oriflammes qui flottent au vent, une mystérieuse banque, le Temple Solaire n'est plus loin, la saga de l'été... du vent !

Car les « encore pire », tant du point de vue occulte que du point de vue financier, patrimonial, économique, géopolitique, je veux dire l'Opus Dei, les Jésuites, le Chemin néo-catéchuménal, les Focolari, les charismatiques de tous bords, les Mormons, les centaines d'Ordres religieux les plus bizarroïdes, la Franc-Maçonnerie en toutes ses obédiences, les Clubs paramaçonniques en tous genres, l'Arcane School et ses nombreuses organisations annexes, et la mouvance Roerich/Agni Yoga, les Brahma Kumari ou Sri Chinmoy, complètement infiltrés à l'O.N.U. ou à l'U.N.E.S.C.O., lesquels ne sont que vaguement évoqués, l'Institut Schiller — qui se présente aux élections sous le masque du « Parti Ouvrier Européen » —, les centaines d'Ordres chevaleresques et de noblesse, l'Ordre de Malte, l'Ordre du Saint Sépulcre, les centaines d'officines crypto-catholiques, crypto-protestantes, crypto-juives, crypto-musulmanes, bouddhistes, et les sociétés secrètes — car il y en a ! etc., etc., etc., ont échappé à la vigilance des gardiens de la conscience publique. Je plaisante, bien sûr.

Et cela doit nous éveiller à une autre dimension du problème encore.

Hypocrisie

Car certains pourraient croire que c'est déjà pas mal d'avoir osé épinglez, par exemple, la Scientologie, ou bien Moon, ou la Soka Gakkai. Mais la réalité est tout autre.

- D'une part, et de l'aveu même des petits rapporteurs, toutes ces mises en cause ne sont et ne seront pratiquement pas suivies d'effets. De tels groupes multinationaux sont bien mieux organisés que les États, et surtout ils sont parfaitement infiltrés dans les États ; ils sont en outre parfaitement défendus par des armadas de juristes.

- Ces gangs mafieux internationaux sont soutenus au plus haut niveau. Dans *Charlie Hebdo* du 12 mars 1997 sont dénoncés les liens de Clinton avec la Scientologie, de sa femme avec le *Washington Time*, journal appartenant à la secte Moon, et aussi les rapports de présidents antérieurs — Reagan et Bush — avec cette dernière secte. Dans *Das Goetheanum* du 24 septembre 1995 était relatée la tournée de conférences de Georges Bush au Japon organisée par la secte Moon. On se souvient de Mitterrand

recevant à l'Élysée le chef de la secte Sokka Gakkai en 1989, ou bien de Chirac recevant des moonistes à l'Hôtel de ville de Paris. Etc., etc., etc.

Mais ce qui est le plus inquiétant et le plus significatif, c'est la pression de plus en plus forte exercée par les U.S.A. sur l'Union européenne, ainsi que sur l'État allemand et l'État français pour « libéraliser » la législation sur les sectes, et en particulier en faveur de la Scientologie. Tiens ! Tiens ! Dans *Le Monde* du 29 juin 1999 on apprend que Madeleine Albright, qui est dans tous les coups tordus, se serait plainte devant son homologue français des menaces pesant sur la liberté religieuse en France. Une commission du Département d'État américain sur la liberté religieuse à l'étranger créée en 1997, et qui vient de rendre public un rapport, recommande au gouvernement américain d'utiliser « *avec vigueur la diplomatie bilatérale à propos des problèmes de liberté religieuse, même envers les pays alliés et amis, dont beaucoup mettent en place des législations discriminatoires envers les religions traditionnelles et les religions nouvelles et minoritaires.* » Pire, depuis 1998 une loi permet au gouvernement américain toutes mesures de représailles économiques contre les pays qui ne se plieraient pas aux conceptions américaines de la liberté religieuse. C'est à ce titre que les sinistres émissaires américains font sans cesse pression sur les gouvernements européens dès que sont mises en cause certaines « sectes » bien précises.

Bien entendu, à la fois les naïfs et les membres des sectes les plus mafieuses se réjouissent de cette volonté de libéralisation. Mais c'est ignorer la perversion absolue du système américain, dont le seul but est l'hégémonie de sa sous-culture sur le monde entier et en particulier sur l'Europe Médiane. Son but est ici de créer une dualité polémique tout à fait artificielle entre de prétendus défenseurs de la liberté religieuse — qui en fait défendent des aberrations telles que Scientologie ou Moon — et de prétendus inquisiteurs. Évidemment le risque est de tomber dans ce piège dualiste. Et, par exemple, les deux pages (8 et 9) dans *Le Monde* du 11 septembre 1999 témoignent bien de cet état des choses.

Le but de la politique américaine dans ce domaine est d'ouvrir la route aux sectes les plus avilissantes et de faire interdire par contre les philosophies vraiment porteuses de liberté. Et nous allons voir un peu plus loin qu'elle est parfaitement relayée en Europe par des associations pour — prétendument — la défense des libertés religieuses ou des minorités spirituelles.

Nous sommes en fait exactement dans la réalisation de ce que Steiner avait prophétisé en 1916 :

« Nous vivons aujourd'hui en des temps idéalistes, spirituels, relativement à ceux qui viennent. Peu après l'an 2000 l'humanité vivra des événements étranges (...) » [Il parle ensuite d'un élément venant de l'Est et en rapport avec la « génialité » que l'on décèlera chez les enfants et les adolescents] *» (...) La plus grande partie de cette humanité sera influencée par l'Ouest, par l'Amérique, qui va vers une évolution différente. Ce sont encore des traces idéalistes de cette évolution qui se perçoivent aujourd'hui, des traces sympathiques comparées à ce qui vient. On peut dire que pour l'instant on peut encore s'estimer heureux par rapport à ce qui se prépare avec la floraison de la culture américaine. Peu après l'an 2000, une loi viendra d'Amérique, qui sera, non pas directement, mais indirectement, une sorte d'interdiction de penser, loi dont le but sera d'écraser toute pensée individuelle*.* »

• En fait c'est un véritable jeu de dupes qui s'est instauré. De tels lobbies antispirituels sont « épinglés » pour la forme, mais ils savent très bien, et les épingleurs aussi, que cela n'aura strictement aucune suite. Il faut bien voir en outre qu'en réalité ils n'ont guère de scrupules, ni de honte à être ainsi mis en cause publiquement puisque, de fait, ils n'ont aucune spiritualité réelle, aucune moralité réelle. Ils se nourrissent occultement de l'effet de leur immoralité sur la conscience publique. C'est donc un « deal » tacite qui permet d'occuper le public sur des affaires secondaires pendant que les grosses pieuvres évoluent sans le moindre problème.

• C'est pourquoi, et j'y reviendrai, ce serait la pire erreur que de se croire en devoir de solidarité avec ces soi-disant victimes, qui sont en fait de l'autre côté de la barrière, dès que l'on considère la réalité ésotérique globale.

L'anthroposophie a tout à perdre à se laisser piéger, enfermer, dans un discours d'amalgame, quel qu'il soit. C'est pour cela que je lutte avec violence contre l'amalgame pervers opéré par les parlementaires, et que je lutterai aussi, avec tout autant de violence, contre l'amalgame, parfaitement en miroir, opéré par les associations de prétendue défense des libertés.

* Rudolf Steiner, *Gegenwärtiges und Vergangenes im Menscheingeiste* (GA 167), Rudolf Steiner Verlag, Dornach, conférence du 4 avril 1916.

Le dindon de la farce

Je n'aime pas que ce soit l'anthroposophie — et surtout Anthro-
posophie — qui fasse les frais de ce gigantesque jeu de dupes.

Car, sans tomber dans quelque « anthroposophocentrisme » ou quelque paranoïa, on peut très raisonnablement se demander si le coup de cet été n'a pas eu comme seul résultat, et peut-être seule finalité occulte, que de salir l'anthroposophie, de créer un discrédit par des méthodes occultes très particulières et très reconnaissables. Parmi celles-ci : le fait que ce rapport n'a en fait aucune portée pratique réelle. La Commission parlementaire s'auto-dissout et disparaît dans le néant d'où elle était venue. Mais entre-temps elle a porté le coup de poignard dans le dos de l'anthroposophie. Et, au fond, elle n'a existé que pour cela. Car pour la quasi-totalité des autres groupements, et en particulier pour les plus mafieux, il y a longtemps que le dossier est « instruit » et que, si la justice avait voulu, ou pu, faire quelque chose, cela fait longtemps aussi que les problèmes seraient résolus. Beaucoup de papier pour rien, car la législation existante est depuis des lustres suffisante pour régler les vrais problèmes d'infraction, à condition de vouloir *vraiment* les régler. Mais, en haut lieu, on ne veut surtout pas que ces problèmes soient réglés. Le dossier sectes est en fait une momie ou un épouvantail qu'on ressort de temps en temps et qui sert à de tout autres finalités que celles déclarées. D'ailleurs, plusieurs magazines, et France 2 à sa façon, ont bien remarqué que la nouveauté, le scoop de ce nouveau rapport était la présence de l'anthroposophie. Et il faut aussi noter avec plaisir — éveillant encore un léger espoir quant à l'existence d'une étincelle de discernement — que certains journalistes de France 2, et par exemple aussi Henri Tincq du *Monde*, ont ressenti que l'amalgamement de l'anthroposophie n'était pas quelque chose de juste, ni surtout d'étayé.

Or, ce rapport parlementaire n'était que le premier acte du piège occulte de l'été 1999.

II — LES PIRANHAS DU SPIRITUEL

Quand la force noire étatique, la nouvelle Inquisition, eut ainsi tenté une première attaque sur les représentants de l'Esprit, la Providence voulut que se lèvent de blancs chevaliers, porteurs du flambeau de la liberté... Je plaisante, bien sûr.

« L'Omnium des Libertés » ou le remède pire que le mal

Depuis plusieurs années, M. Joël Labruyère travaillait à une infiltration du milieu se réclamant de l'anthroposophie. Il semble avoir réussi une avancée significative dans ce sens en occupant, avec son « Omnium des Libertés » et son « Agence Sumer », et son acolyte Christian Cotten, l'essentiel du dossier sectes dans le *Tournant* de cet été. À la lecture de ce dossier j'ai été doublement consterné.

- Les gens se réclamant de l'anthroposophie, tels des moutons qu'on mène à l'abattoir, semblent implorer la pitié des marionnettes dont j'ai parlé précédemment.

- Quant aux propos plus musclés, ils sont délégués, pour ainsi dire, aux personnalités et organisations mentionnées, qui se présentent comme des représentants des libertés mais que j'appelle des piranhas du spirituel.

Le cheval de bataille de ces gens, c'est *a priori* la liberté, les libertés de penser, de croire, de vivre ses choix religieux ou philosophiques, ce sont les droits fondamentaux. Comment ne pas approuver cela ? Mais cela, c'est l'appât, et il y a un hameçon. Car nous nageons en fait en pleine abstraction.

Ce qui est très frappant dans les propos de J. Labruyère et de C. Cotten, c'est, non pas tant ce qui est dit, mais ce qui n'est pas dit... Il y a en effet un angle mort, une zone aveugle, une occultation parfaitement délimitée de la moitié du problème. Si l'agression de l'état inquisitorial y est décrite à satiété, rien, mais alors vraiment rien, pas la moindre trace d'une critique des « sectes » en question, lesquelles, rappelons-le quand même, sont, pour la quasi-totalité, d'absolues aberrations philosophiques, sociales, humaines, des officines d'avilissement organisé. L'éventuelle attaque sur la liberté, ou les libertés, *par* les « sectes » incriminées, est purement et simplement éludée. Cela n'existe pas ! Une telle hémiplegie du propos est criminelle. Nous sommes très exactement dans le cas de figure très bien décrit par Louis-Claude de Saint-Martin : « *Le sens absolument faux m'a fait moins de peine que le sens à moitié vrai, parce que cette moitié vraie empêchait l'autre de se rectifier**. » Ce qui veut dire que, de cette manière, c'est l'ensemble de la question qui apparaît dans une dynamique fausse. Or, cela a aussi une dimension occulte, et des conséquences

* Louis-Claude de Saint-Martin, *Maximes et pensées*, Éditions André Silvaire, Paris 1963, p. 57.

pratiques. Il s'agit, en occultant la moitié du problème, d'entraîner des gens et des groupes dans une croisade tout à fait erronée où l'on se trompe complètement et de but et d'ennemi et, plus grave, d'amis.

Le piège des mots

Liberté, conscience, spirituel : combien de siècles ou de millénaires faudra-t-il encore avant que les gens ne confondent plus les mots et les réalités, qu'ils s'interrogent, non pas tant sur le *quoi* formel, mais sur le *qui*, le *comment*, le *pour quoi*. Un peu d'observation de l'histoire montre qu'absolument tout le monde emploie ces mots, tous les grands menteurs : Pinochet, Clinton, le Pape... Et dans le débat qui nous occupe, il n'est certes pas indifférent que ces termes soient prononcés, par exemple, par un steinerien qui aura approfondi pendant des années *La philosophie de la liberté* ou bien par un scientologue, ou un mooniste, ou un membre de l'Opus Dei, dont chaque acte, chaque pensée sont une offense à la notion de liberté spirituelle. J'affirme ces choses après plus de trente ans d'observation de tels groupements.

Et l'on peut précisément observer comment, selon une technique de diversion simpliste, mais d'une redoutable efficacité, ce sont ceux qui sont le plus éloignés de l'essence de la liberté qui s'emparent des mots, de la forme, de la liberté. La Scientologie, par exemple, a systématisé un tel procédé. Elle intitule l'une de ses revues *Éthique et liberté*, elle crée toutes sortes d'associations dans l'intitulé desquelles résonne l'idée d'une défense de quelque liberté fondamentale : Comité des citoyens pour les droits de l'homme, Comité d'action pour le respect des droits de la défense, Fédération internationale des religions et philosophies minoritaires (FIREPHIM), etc., etc., etc.

Or, sur le fond comme sur la forme, sur le vocabulaire et sur les méthodes, ledit « Omnium des libertés » se situe exactement dans le même créneau. Et ce qui est clair aussi, c'est que la Scientologie y est en odeur de sainteté. On peut lire dans les Informations d'août 1997 de « Omnium des libertés individuelles et des valeurs associatives », juste après l'effarant verdict du procès de Lyon (du 28.7.1997) :

« La presse qui, la veille, traitait la Scientologie de secte diabolique a soudain titré : « La scientologie est une vraie religion. »

Cette leçon nous indique qu'il suffirait de gagner quelques points de respectabilité pour que les médias en fassent écho.

Pour gagner cette respectabilité, il faut d'abord que les associations s'unissent moralement. »

Un tel passage est très instructif, car il trahit beaucoup de la dynamique de fond qui anime une telle association et de la finalité de tout cela : donner de la respectabilité à ce qui n'est pas respectable. Qu'irait faire l'anthroposophie dans une telle galère ? Car, bien sûr, toutes les actions et prises de position de l'Omnium sont de ce tonneau.

Conclusion : On ne défend pas la liberté avec des ennemis objectifs de la liberté.

L'Omnium des Libertés au service de l'ésotérisme de manipulation

M. Labruyère est issu du Lectorium Rosicrucianum ou Rose-Croix d'Or, un groupe pseudo-rosicrucien, inscrit dans la liste des 30 sectes du rapport parlementaire. Il s'est occupé dans ce cadre d'un « Cercle de Galaad ». M. Labruyère édite son livre *L'état inquisiteur* aux Éditions des Trois Monts, qui ne sont autres que les éditions liées à la Maison de Jean, un groupe issu de la mouvance Amorc — autre groupe pseudo-rosicrucien mentionné dans le rapport — et réuni autour d'un médium, Jean-Claude Genel, messenger de prétendus « maîtres de Shambhala », dans la lignée de l'ésotérisme antichristique d'Alice Bailey. M. Labruyère semble nager comme un poisson dans l'eau dans toutes les mouvances où se pratiquent les ésotérismes antichristiques ou les ésotérismes de manipulation. On notera aussi ses prises de position fréquentes en faveur de la Scientologie.

Alors pourquoi veut-il avec une telle intensité — et je sais de quoi je parle : j'ai eu avec ce monsieur un échange en 1997 que je n'ai pas oublié, mais qu'il n'a sans doute pas oublié non plus — embarquer l'anthroposophie dans son affaire ?

C'est que, pour être efficace dans sa besogne de récupération et de confusion, il a besoin, à la fois médiatiquement et occultement, de la caution, de la substance spirituelle de groupements moralement plus sains — tout étant relatif ! — Alors il faut, pour ainsi dire, mouiller l'anthroposophie, l'atteler d'une manière ou d'une autre à ce pandémonium dont j'ai déjà parlé.

Et un certain nombre d'associations ou de mouvances se réclamant de l'anthroposophie sont tombées dans le piège. Par manque de discernement et par peur de s'engager personnellement dans les combats

nécessaires — c'est-à-dire très exactement les deux travers que j'avais mis en évidence dans mon article paru cet été —, ils sont allés se mettre dans la gueule du loup.

Co-signature anonyme. La liste secrète.

Dans le même bulletin de l'Omnium (août 1997) on pouvait lire :
« Nous ne désirons pas produire publiquement une liste des associations membres de l'OMNIUM. Cette décision est apparue clairement, après visualisation de films sur la montée au pouvoir des nazis, et après analyse de la technique diabolique qui fut utilisée pour dresser les gens contre les autres [sic !]. Sur la base d'une vaste fédération morale, l'OMNIUM défendra des groupes et des particuliers, individuellement, au cas par cas. Aucun amalgame positif ou négatif. À bas les listes ! »

À technique diabolique, technique diabolique et demi ! Car :

- Quel meilleur moyen — d'ailleurs totalement illégal — de manipuler et d'opérer dans la plus complète opacité, que de faire signer des gens sans leur dire avec qui ils sont co-signataires, ni en vue de quoi ? Car il s'agit bien, sur la base d'une « charte » absurde et cousue de fil blanc, de faire signer des gens. Bref : un chèque en blanc, une caution aveugle, un contrat de solidarité avec de mystérieux compagnons d'infortune, cette pauvre Scientologie, ces pauvres Moon, ce pauvre Opus Dei, dont les milliards de milliards, dont l'impunité totale, dont le soutien des Clinton, Mitterrand et tant d'autres, ne suffisent pas à apaiser l'indicible souffrance... C'est vraiment prendre les gens pour des...

- « À bas les listes ! » Peut-être pas pour tout le monde d'ailleurs. Car la façon dont M. Labruyère organise ses réunions, en cooptant celui-ci ou celui-là et pas tel autre, montre bien qu'il y a des adhérents qui sont au parfum, d'autres moins et d'autres pas du tout. Et, bien sûr, les anthroposophisants, champions toutes catégories de la naïveté et de la carence du sens de la responsabilité, sont toujours dans de tels cas les dindons de la farce.

- Car réfléchissez un seul instant au fait qu'une telle liste existe bel et bien, et que votre joli nom, du moins le noble nom dont vous vous réclamez, « Anthroposophie », eh bien il y est inscrit, là entre Moon et ses mariages-en-gros, entre les statues en plastique du Mandarom de Castellane, entre les électromètres des scientologues, tout près des soucoupes volantes de Raël, etc., etc., etc.

• D'autant qu'une telle liste, les Renseignements Généraux, ils l'ont, et si, d'aventure, une Commission parlementaire en avait besoin... il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de retrouver sur un rapport parlementaire l'anthroposophie entre l'Amorc et Dianova. Car il y a de fortes chances que la liste secrète de l'Omnium soit l'image spéculaire de celle du rapport (page 265) ou vice-versa.

• Et pas seulement d'un point de vue formel. Aussi d'un point de vue occulte. Ce sont les mêmes forces occultes qui ont inspiré l'amalgame du rapport parlementaire et l'amalgame de l'Omnium. Si ce n'est que dans le second cas, l'amalgame est contre-signé, accepté, reconnu.

Adhérer à l'Omnium, c'est très exactement affirmer que l'on est une secte, et même une secte caricaturale !

Alors que tout l'effort de l'anthroposophie devrait être de se démarquer de ces ésotérismes de cauchemar, voilà plusieurs groupuscules se réclamant de l'anthroposophie qui viennent apporter leur caution et leur signature à l'opaque entreprise de M. Labruyère et de ses sponsors occultes.

• Et maintenant Tournant de cautionner la caution, de créer une confusion totale, à la fois pour les gens se réclamant de l'anthroposophie et pour le public, de présenter ce sinistre jeu de dupes comme un combat pour la liberté de l'esprit. Un cauchemar de cauchemar ! Lorsque *Tournant* titre « Les arrière-plans d'une attaque contre la spiritualité autonome » et confie le traitement de cette question à l'Omnium et à l'Agence Sumer — qui roulent pour la Scientologie, pour la mouvance Aïvanhov, etc., — les mots ne veulent plus rien dire, ou plutôt : **il y a inversion, car il s'agit précisément des forces les plus surnoises dirigées contre la spiritualité autonome.**

D'un totalitarisme à un autre

M. Labruyère vient de publier un livre, *L'état inquisiteur (La spiritualité en danger !)*, qui est la parfaite illustration de plusieurs points soulevés plus haut. On y retrouve l'hémiplégie parfaite du propos. L'auteur, avec une certaine vivacité, entraîne le lecteur dans un dualisme tout à fait artificiel : il y a l'État français, héritier de l'Inquisition et de la Terreur et, de l'autre côté, des minorités spirituelles, toutes innocentes, toutes pures, toutes respectables, toutes à leur façon complémentaires, pionniers incompris d'une nouvelle Ère, sous entendu : l'Ère du Verseau. C'est la

simplificatrice opposition entre les réactionnaires sclérosés, matérialistes, et les porteurs d'avenir, spiritualistes, incompris, persécutés, martyrisés.

Loin de moi l'idée de cautionner certaines dérives totalitaires que montre en effet l'actuel gouvernement socialiste, ni les dérives délatrices de l'A.D.F.I., ni la police sur la pensée qui se met en place ; j'ai montré plus haut, et je pourrais pousser beaucoup plus loin la critique, à quel point je rejette l'arbitraire de certains pouvoirs en place.

Mais ce qui me frappe ici, c'est le mensonge de l'auteur sur toute l'autre face de l'affaire. Et ce mensonge va très loin.

D'abord, d'un point de vue général, cette dualité, disons matérialisme/spiritualisme, est extrêmement abstraite et trompeuse. Pas plus que le matérialisme n'est de façon absolue mauvais, le spiritualisme n'est indifféremment bon. Bien au contraire, c'est précisément la leçon pour moi de plus de trente ans d'étude et de comparaison des spiritualités et des ésotérismes que d'avoir constaté qu'il existait des spiritualités ou des ésotérismes de liberté, et des spiritualités ou **des ésotérismes de manipulation, d'avilissement de l'homme, encore pires que le matérialisme banal parce que fondés sur la perversion du spirituel.** Et, sans pouvoir développer ici, la majorité — au moins — des groupements que défend l'Omnium est, selon mes critères, de la seconde sorte. Mais M. Labruyère, bien sûr, n'entend pas une telle chose. Rien n'horripile plus de telles personnes que l'idée qu'il pourrait y avoir de mauvais spiritualismes, de mauvais ésotérismes. Cela contredirait l'idée totalement abstraite, luciférienne, que « Quels que soient les chemins que l'on prend, ils mènent tous en fin de compte au même sommet de la montagne », version luciféro-new-ageuse du traditionnel et non moins manipulateur « Tous les chemins mènent à Rome ». Mais cette scotomisation* est gravissime parce que c'est précisément là que commence le vrai combat, et aussi le vrai débat, concernant la liberté ou les libertés. Ce combat est, et sera de plus en plus, entre les ésotérismes de liberté et les ésotérismes de manipulation. L'État qui est dénoncé opère avec les forces d'un ésotérisme, certes de tendance matérialiste et rationaliste étroite — du moins en apparence —, mais d'un ésotérisme, ce dont témoignent les collusions avec la Maçonnerie et d'autres mouvances. Et ce même type d'ésotérisme malsain est aussi à l'œuvre derrière la plupart des groupements que défend l'Omnium. Mais il faut à M. Labruyère, plus pour

* Ou « exclusion inconsciente d'une réalité extérieure du champ de la conscience, déni de la réalité. » (Petit Robert).

des raisons d'opportunité que de conviction philosophique, une spiritualité globalement bonne en face d'un matérialisme globalement mauvais, cela permettant de lancer un slogan simple et démagogique. C'est peut-être sa formation pseudo-rosicrucienne qui le conduit à cet aveuglement, ou tout simplement la pression de ses sponsors. Quoi qu'il en soit, le résultat est une triple aberration, sur le plan ésotérique ou philosophique, sur le plan social et sur le plan pratique.

- Sur le plan ésotérique ou philosophique, on est toujours en porte-à-faux. Selon les données de Rudolf Steiner, je pense que l'on peut parler d'une réaction luciférienne à des faits à dominante ahrimaniennne : à un système qui, en effet, devient de plus en plus normatif et totalitaire. J. Labruyère oppose une spiritualité unitaire, abstraite, qui n'existe pas, qui est une illusion. On le voit bien, par exemple à la page 26 de son livre, quand il oppose l'enlèvement dans le matérialisme au « *profond mouvement de réenchantement du monde auquel participent les minorités spirituelles.* » D'abord le terme « *réenchantement* » évoque toutes les ambiguïtés que j'évoque, mais surtout, indépendamment de ce détail, l'unité supposée ou voulue des prétendues minorités spirituelles est une totale illusion, ou bien un mensonge et une manipulation.

- À partir de là, toute la position du problème est faussée. Est dénié à l'État le devoir de protection contre les abus et les manipulations, qui sont un fait et non pas un mythe, comme M. Labruyère, en dépit de tout bon sens, de tout respect des faits — en une sorte de négationnisme ou d'angélisme aberrant —, voudrait le faire croire. De cette manière il augmente, par son déni du réel, une tension dualiste, ce qui est certes son fonds de commerce. Il pousse le lecteur, avec une certaine dextérité, à s'identifier à cette spiritualité unitaire censée être persécutée. Et dire que même des personnes se réclamant de l'anthroposophie tombent dans ce panneau grossier. Il est vrai que, souvent, il n'y a pas besoin de les pousser beaucoup...

- On remarquera que dans tout le livre il n'y a que la description de l'ennemi. À aucun moment ni l'auteur, ni les mouvances qu'il prétend défendre, ne sont clairement identifiés, on ne peut jamais savoir *d'où parle* l'auteur, comme on dit dans les milieux branchés. Et pour cause.

- Lorsqu'on a éventé le procédé, qui peut tromper des âmes trop émotives, on constate la totale inconsistance de l'argumentation proprement dite. Plusieurs affaires évoquées, et que je connaissais par ailleurs, sont présentées — sous prétexte de rectification — de façon totalement

déformée, toujours à l'avantage des « minorités spirituelles », et d'ailleurs souvent de la Scientologie.

- On notera, à la page 197 et en annexe, ce qui constitue à mes yeux un symptôme majeur de la position totalement distordue du problème, lorsque l'auteur s'extasie devant le « libéralisme » américain en matière religieuse, ce dont j'ai déjà parlé plus haut, mais pour signaler qu'il y avait là, tout au contraire, le germe, et même déjà les débuts de la plus effroyable entreprise de police sur la pensée de l'histoire humaine.

- En fait pendant 260 pages J. Labruyère assène, sous l'alibi d'un combat qui certes devra être mené contre ceux qui menacent la liberté, une propagande pour l'impunité de groupes mafieux et pour la caution philosophique de groupes délirants ou manipulateurs.

Car, pour le dire clairement, le réenchantement dont rêve Labruyère, ou qu'il feint de rêver, serait pour moi un cauchemar équivalent à celui qu'il stigmatise. Les deux ne sont que les deux pôles d'une même chose. À un 1984 supervisé par l'union rationaliste, qu'il dénonce, il substitue un *Meilleur des mondes* qui serait animé par le plus lamentable ramassis de pseudo-maîtres délirants et de manipulateurs professionnels.

Mais, grisé par cet ersatz de combat héroïque pour la liberté, le lecteur naïf peut ne pas voir cela. D'autant que toute la méthode de l'auteur consiste à ne jamais aller vers ces questions de contenu, à ne jamais parler des idées ou des buts des prétendues minorités spirituelles, à ne jamais s'élever dans le domaine de l'ésotérisme concret et de la spiritualité concrète mais à maintenir le lecteur sous cette pression abstraite du combat qu'il faut mener. Pour quoi ? Pour qui ? Ce n'est pas le sujet !

À la page 18 il était dit : « *Le scandale de la chasse aux sectes est celui du sens contaminé par des manipulateurs qui se font passer pour des justiciers.* » C'est vrai dans certains cas, mais il faudrait compléter : le scandale de ceux qui font la chasse aux chasseurs de sectes peut aussi être celui du sens contaminé par des manipulateurs — au second degré — qui se font passer pour des justiciers.

Car ces « chasseurs de chasseurs de sectes » — eh oui on en est là, et je pourrais moi-même être pris pour un chasseur de « chasseurs de chasseurs de sectes » ! — commencent à constituer une super-secte des plus inquiétantes.

Ce n'est pas de ma faute. Je n'y suis pour rien. À la limite j'aimerais bien qu'il existe une association qui, véritablement, objectivement, sans arrière-pensées, sans sponsors douteux, sans intérêts inavouables,

s'intéresse à la protection de la liberté de pensée, une honnête instance de médiation. Hélas, à ce jour, tout ce que j'ai rencontré dans ce domaine est pourri, n'est que récupération, appropriation occulte, exploitation de l'image. Il y a là un sujet à méditer : n'est-il pas dans la logique de la Cinquième époque de civilisation (l'Ère des Poissons), qui ne fait que commencer, que la liberté de penser doive sans cesse faire l'objet d'un combat individuel et s'acclimate mal aux phénomènes de groupe ? Cela étant dit, il est évident qu'en cas d'injustice il existe des moyens individuels et collectifs de faire valoir ses droits. Et il faut les utiliser. Mais il ne faut pas déléguer à des instances intermédiaires parasites, et surtout pas dans le brouillard.

Le C.E.S.N.U.R. et autres pièges

L'Omnium n'est pas la seule officine de récupération ou de chapeautage de cette espèce. J'ai évoqué plus haut la FIREPHIM des scientologues, qui est l'antécédent immédiat de l'Omnium, et dont je ne sais pas si elle fonctionne encore actuellement. On peut aussi mentionner deux organismes correspondant à l'Omnium dans les pays francophones : C.I.N.R. (Centre d'information sur les nouvelles religions — Canada) et C.L.I.M.P.S. (Centre de liaison et d'information des minorités spirituelles — Suisse).

Mais il faut surtout signaler trois organismes extrêmement dangereux parce que **parfaitement intégrés dans les rouages des systèmes nationaux et internationaux** et présentant une apparence de sérieux et de caution scientifique des plus trompeuses. Je me limiterai à les mentionner, ne pouvant entrer ici dans une analyse de leurs méfaits :

- C.E.S.N.U.R., c'est-à-dire Centre d'études sur les nouvelles religions. Ses deux animateurs principaux, l'italien Massimo Introvigne et le suisse Jean-François Mayer, sont, le premier en lien étroit avec les officines les plus inquiétantes de l'occultisme catholique et toutes sortes d'ésotérismes traditionalistes, le second étroitement lié à la mouvance de l'extrême-droite et à la Scientologie.

- A.E.I.M.R., c'est-à-dire Association d'étude et d'information sur les mouvements religieux*.

* À propos du C.E.S.N.U.R. et de l'A.E.I.M.R. voir, par exemple, Paul Ariès, *Le retour du Diable*, Éditions Golias, Villeurbanne 1997.

• A.I.D.L.R., c'est-à-dire Association internationale pour la défense de la liberté religieuse*.

Il est déjà intéressant de noter que la plupart de ces organismes utilisent le terme « religion » ou « religieux », car c'est dans ce domaine que l'on peut le plus facilement se mettre à l'abri des lois.

Là encore, on peut facilement se laisser berner par la petite chanson œcuménique, et cette fois intellectuellement très sophistiquée, de ces nouveaux piranhas. Si l'Omnium ratisse au niveau des sectes caricaturales, ou dans le Nouvel Age, mais dans une certaine proximité de terrain, avec le C.E.S.N.U.R. nous sommes comme à un deuxième degré de la chose. Des professeurs d'universités, des sociologues, des spécialistes de l'ésotérisme, des psys en tous genres, beaucoup de curés de tous grades, des juristes ès-sectes se penchent sur ces évolutions des formes religieuses, sur ces mutations si riches en interpellations... trêve de plaisanterie : ici encore, il faut apprendre à ne pas se laisser fasciner par le *quoi*, toujours si intéressant, n'est-ce-pas ma chère, mais à chercher le *qui* et le *comment*, et le *pour quoi*. Et l'on découvre alors un incroyable ramassis d'ex-gens de l'extrême-droite qui le sont toujours, de personnes liées à l'Opus Dei et au jésuitisme, beaucoup de gens des mouvances Guénon-Evola, beaucoup de Francs-Maçons, etc. Bref, on se trouve dans une étrange ambiance intermédiaire entre... les États et les sectes ! Simplement, la règle du jeu n'est plus la même, le scénario n'est plus celui de la pauvre secte opprimée contre l'État ou vice-versa ; on est déjà à l'étape suivante : on prépare la future religion syncrétique contrôlée, telle que le Nouvel ordre mondial pourra la tolérer et s'en servir. On est très ouvert à l'ésotérisme, du moins à certains ésotérismes, plutôt traditionnels, mais on n'est pas contre une touche de Nouvel Age, et la Scientologie est la bienvenue. On peut bien laisser les gens jouer avec les jouets qu'ils préfèrent. Ce qui importe, c'est *qui* chapeaute le tout. L'évolution vers plus d'ésotérisme est inéluctable ; ce qui importe, c'est *qui* contrôle le processus. Et nous avons là un niveau déjà plus sérieux de l'ésotérisme de manipulation, les loges intermédiaires, en fait les mêmes que celles qui agissent par les États, celles qui font intervenir les marionnettes Clinton ou Albright pour protéger telle secte, ou qui obligent la marionnette Mitterrand à démettre tel juge. On entre dans une zone où

* Voir, par exemple, Serge Faubert, *Une secte au cœur de la République*, Éditions Calmann Lévy, Paris 1993, p. 201.

l'opposition de tantôt entre État et Omnium perd tout sens, en dehors de celui d'être une diversion parmi d'autres, au sein d'un plan beaucoup plus complexe.

Et il suffit d'un peu de sensibilité et d'intuition pour se rendre compte que la seule chose qui n'est pas acceptable, recevable, par toutes ces officines ouvertes à tout et à tous en apparence, la seule chose dont elles ont une haine profonde, haine qu'elles masquent par tous les artifices et tous les mensonges, c'est l'expérience **vraiment libre** du spirituel, c'est l'autonomie initiatique. Tout leur effort est tendu vers le chapeautage de l'initiation des temps à venir. Leur but est de préparer le troupeau de l'initiation de groupe, la pire perversion spirituelle qu'on puisse imaginer, les goulags spirituels du troisième millénaire.

Et l'anthroposophie, à supposer qu'elle ait conservé au moins une trace de sa propre essence — l'autonomie initiatique — serait, sera, la première à subir l'attaque occulte de ses prétendus « protecteurs ». Alors un conseil d'ami : ne vous prostituez pas !

Nous sommes dans une guerre occulte monstrueuse et qui va durer, pas dans de petites escarmouches dont on puisse se tirer à bon compte.

- Je signalerai aussi, comme autre exemple de récupération œcuménisante de l'ésotérisme, la revue catholique jésuitoïde *Actualité des religions*. Dans son dernier numéro (septembre 1999), on trouve étalée sur deux pleines pages, sous le titre de rubrique tout à fait positif « L'expérience spirituelle », ni plus ni moins que « La grande invocation » de Alice Bailey/Le Tibétain, c'est-à-dire la prière appelant à la venue de l'Antichrist*.

Je signale, dans un souci d'équilibre, et comme un contrepoison de ce genre de publications — et sans épouser pour autant toutes leurs conclusions — le regard catholique très critique de la revue et des éditions *Golias*, qui font un ménage salubre devant la porte du catholicisme. C'est en tout cas une excellente source d'informations sur toutes les manœuvres — semi-occultes, car pour l'occultisme proprement dit, c'est encore une autre affaire — de la hiérarchie catholique.

- Dans un autre registre, mais toujours dans cette entreprise globale de lier toutes sortes d'impulsions dans un réseau de dépendances, je signalerai la liste « Politique de Vie pour l'Europe », qui a été présentée aux

* Voir mon article « Les éclipses de l'été 1999 et l'hypothétique "culmination michaélique" » (Deuxième partie), *L'Esprit du temps*, n° 30, été 1999, pp. 21-43.

dernières élections européennes, où l'on retrouve les compères Labruyère et Cotten, et aussi quelques figurants anthroposophoïdes, au milieu d'une faune new-ageuse du plus bel effet. Une telle liste est typique du syncrétisme délétère dans lequel l'anthroposophie ne peut que perdre son âme, quand ce n'est déjà fait préalablement.

Se décharger de ses responsabilités

L'anthroposophie — dans le prolongement de *La philosophie de la liberté* de Rudolf Steiner — est un mouvement qui devrait faire résonner, par le travail de la pensée, dans la vie sociale, et dans toutes sortes de pratiques, la note de la liberté spirituelle. C'est à elle, et à d'éventuelles autres impulsions valables dans ce sens, qu'il appartient de mener un réel combat pour la liberté initiatique. Elle a cette responsabilité par rapport à elle-même, à son essence, et par rapport à d'autres mouvances pour qui elle pourrait être un exemple.

Ce serait un abandon dramatique de cette responsabilité que de rechercher, à la première attaque, à la première anicroche, à se mettre dans des giron protecteurs illusoire. Il est dans la logique profonde de cette impulsion — michaélique — que d'être à la pointe du combat spirituel. Et rien ne saurait être plus aux antipodes de cela que de se décharger de ses responsabilités sur des tiers, sur **des parasites captateurs dont la dynamique de fond n'est et ne peut être que d'étouffer cette impulsion de réelle liberté.**

Il est inutile de se fourrer la tête dans le sable ou dans le premier sac que l'on vous tend. Il est inutile de s'illusionner sur la possibilité de solutions confortables, car le drame des milieux se réclamant de l'anthroposophie, c'est un souci de leur confort, de leur petite vie tranquille, mais un tel « michaélisme bien tempéré » mène au sommeil de plus en plus profond. Et il faut bien prendre conscience du fait qu'il n'y a pas non plus de neutralité possible dans le jeu d'influences occultes qui entourent l'impulsion anthroposophique, c'est là une autre illusion. Il faut choisir, il faut trancher. Les gens qui se réclament de l'anthroposophie devraient lire un auteur qui, avec une rare violence et une rare détermination, s'est élevé sans cesse contre toutes les démissions ou compromissions par rapport à la liberté spirituelle : un certain Rudolf Steiner, auteur hélas presque oublié, même si beaucoup lu. Nous sommes en guerre, et ça ne fait que commencer. Que ceux qui ont peur aillent se coucher, ou qu'ils changent de camp,

mais clairement, car le drame c'est qu'actuellement l'anthroposophie est en train de changer de camp, mais sans le dire, parfois sans même le savoir, et que cela fausse tout, crée une indicible confusion. Un cauchemar au cube !

Le vrai combat : ésotérisme de liberté contre ésotérisme de manipulation

Le débat, tel que voudraient le poser l'Omnium des Libertés, ou le C.E.S.N.U.R., ou tant d'autres, est un débat truqué qui ne peut que faire le jeu des ésotérismes de manipulation. Lorsque, par exemple, M. Labruyère écrit « *La guerre fait rage entre les tenants de la "pensée unique" et une nouvelle vision fondée sur une approche globale de l'être humain* » (page 179 de son livre) ou bien « *Le phénomène d'inquisition moderne doit être étudié pour ce qu'il est : une lutte entre une cléricature technocratique qui défend un système de dérégulation et des minorités qui sont l'expression d'un vaste courant multiforme animant des styles de vie et de pensée novateurs* » (p. 179 sq.), il place le lecteur dans le cadre de référence d'une dualité extrêmement trompeuse, qui occulte complètement la nature du vrai combat qui est en train de se livrer, de la guerre dans laquelle l'Anthroposophie authentique est engagée de par son essence même.

Le véritable combat actuel est entre l'ésotérisme de liberté — et ça ne fait vraiment pas grand monde — et les ésotérismes de manipulation, dont l'occultisme matérialiste des États, mais aussi la plupart des ésotérismes ou spiritualités délétères défendues par Omnium et C.E.S.N.U.R. et Compagnie. Ce déplacement de la perspective change tout, cela donne une redistribution totale des cartes.

III – L'ANTHROPOSOPHIE DÉVOYÉE ET LA DÉFENSE DE L'ÊTRE "ANTHROPOSOPHIE"

Il devient d'autant plus difficile de défendre « Anthroposophie » que l'anthroposophie — dans le sens de tout ce qui se dit et se fait désormais sous ce label — devient de moins en moins défendable. Cela prendrait des ramettes de papier de détailler comment, en moins d'un siècle, mais décisivement au cours des quinze dernières années, l'anthroposophie a complètement perdu le gouvernail et se retrouve, sur toutes les questions cruciales, sans cap précis, entraînée dans le sillage de toutes sortes de

courants antagoniques de ce que devrait être sa dynamique : les jésuito-anthroposophes des courants tombergiens*, les anthroposophes New-Age (style R. Powell, R. Leviton), les pèlerins de Maastricht, Rome ou Compostelle docilement convoyés par les actuels bergers de la Société anthroposophique universelle, etc., mais aussi et surtout les anthroposophes technocrates qui, à force de vouloir s'intégrer dans le Système étatique ou européiste, ou mondialiste, ont fini par en être des suppôts totalement assimilés. Et je pourrais détailler les mille et une voies d'un tel dévoiement qui fait qu'à l'insu de presque tout le monde, tant des adhérents naïfs, et qui surtout aiment tellement le calme et le confort, que du public qui, très logiquement, prend pour anthroposophie ce qu'on lui donne pour de l'anthroposophie, s'est constitué un sosie illusoire, qui s'appelle anthroposophie, qui se réfère apparemment à l'œuvre de Steiner, qui déploie toute la panoplie des applications anthroposophiques, mais qui a perdu, ésotériquement, spirituellement, le cap, la boussole.

Une telle anthroposophie dévoyée n'est pas le moindre mal dans une situation telle que celle dont j'ai parlé jusqu'ici. Car elle fausse tout le débat, toute la perspective. Si, comme j'ai tâché de le montrer, les buts de l'État ne sont pas réellement ce qu'ils disent ou prétendent être, si les justiciers et « protecteurs » sont en fait un remède pire que le mal, si la plupart des courants soi-disant spirituels sont en fait antispirituels, eh bien il faut aussi compter avec une anthroposophie qui est, et sera de plus en plus, anti-anthroposophique.

C'est comme ça, il faudra faire avec, il faudrait surtout faire *contre*.

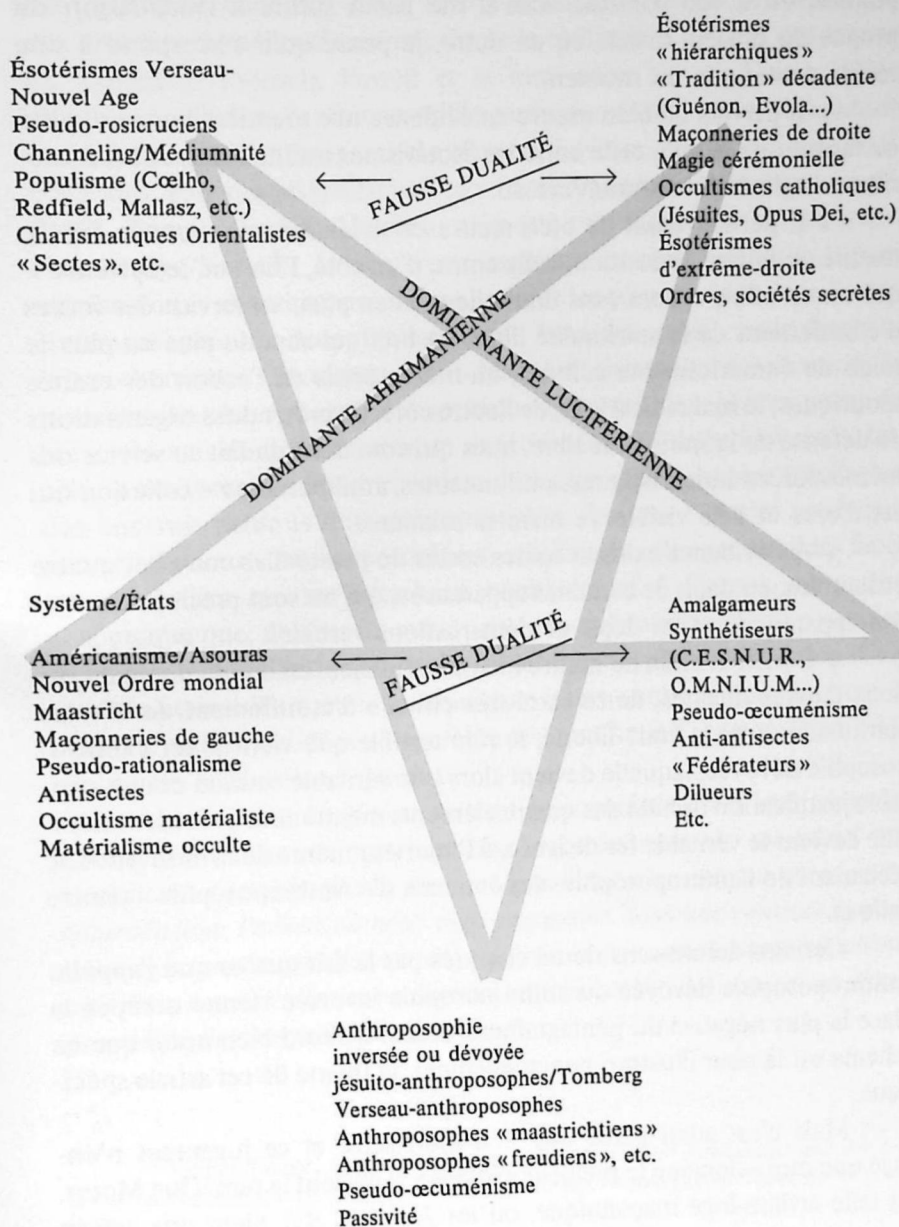
Une guerre sur au moins cinq fronts

Car cette guerre qu'il faudrait mener va devoir être menée sur plusieurs fronts à la fois. Il y a de nombreuses façons d'envisager cela mais, pour rester au plus près de la problématique de cet article – cette affaire de sectes, qui recouvre bien entendu tout à fait autre chose – je propose un schéma pour imager la façon dont je vois la situation.

En face de ce pentagramme inversé, dirigé contre l'autonomie initiatique, il y a l'Anthroposophie authentique ou bien, de façon plus générale, toute démarche spirituelle authentiquement libre, authentiquement

* Voir Serge Prokofieff/Christian Lazaridès, *Le cas Tomberg. Anthroposophie ou jésuitisme ?*, Éditions Branche Paul de Tarse, Illfurth 1998.

Quelques ésotérismes de manipulation



respectueuse de la dignité humaine, du sanctuaire de la volonté individuelle, mais cela ne fait pas grand monde.

Un tel schéma n'a, bien entendu, qu'une valeur indicative ou incitative ; il pourrait y avoir, au lieu d'un pentagramme, un polygone à 300 pointes, ou à 666 pointes. Mais il me paraît suffire à l'illustration du propos du présent article et, en outre, je pense qu'il correspond à une réalité ésotérique du moment.

- Il permet de bien mettre en évidence une première fausse dualité ou fausse opposition, celle entre les ésotérismes traditionnels et les ésotérismes style Nouvel Age/Verseau.

- Il permet aussi de bien mettre en évidence une seconde fausse dualité ou fausse opposition, celle entre, d'un côté, l'État ou le Système — qui est en effet, et sera sans doute de plus en plus, au service des forces d'étouffement de la spiritualité libre, en bref qui sera de plus en plus le relais de l'américanisme culturel, lui-même relais de l'action des entités asouriques, le mal radical — et, de l'autre côté, de prétendues organisations de défense de la spiritualité libre, mais qui sont donc en fait au service des mêmes forces antichristiques, antihumaines, antilibertaires — collusion qui est d'ores et déjà visible de maintes manières.

- À l'évidence existent toutes sortes de passerelles entre ces quatre ensembles, en dépit de certaines apparences, qui ne sont précisément que des apparences, et en dépit de démarcations verbales.

- Il permet enfin de mettre bien en évidence, en complément de ces deux fausses dualités, de ce carré très efficace d'étouffement de la vraie spiritualité et de la vraie liberté, le rôle terrible que vient jouer l'anthroposophie dévoyée, laquelle devient alors une véritable caution et une véritable justification occulte des quatre éléments mentionnés précédemment. Elle devient le véritable fer de lance, à l'intérieur même de la mouvance se réclamant de l'anthroposophie, des ennemis d'« Anthroposophie » contre celle-ci.

Certains seront sans doute choqués par le fait que ce que j'appelle l'anthroposophie dévoyée ou anthroposophie inversée vienne occuper la place la plus négative du pentagramme. Il faut d'abord bien noter que ce schéma est là pour illustrer, ponctuellement, le thème de cet article spécifique.

Mais c'est aussi parce que — à mon sens, et ce jugement n'engage que moi — lorsque le meilleur s'inverse, il devient le pire. Que Moon, ou telle arrière-loge maçonnique, ou les Jésuites, etc., aient une action

antispirituelle de la pire espèce, c'est grave mais, pour ainsi dire, ils sont dans leur rôle !

Mais, que des individus ou des associations, ou des éditions, ou des journaux aient une action de la même veine au nom de l'anthroposophie, c'est bien pire, bien plus grave, bien plus tragique, car ils détruisent l'un des derniers éléments *thérapeutiques* de la civilisation. Quand des tenants de Tomberg (Frensch, Powell et la mouvance Novalis-Suisse, Maas, Lazarus...) infectent l'anthroposophie par le jésuitisme, quand des auteurs se réclamant de l'anthroposophie (Powell, Leviton, Nesfield-Cookson...), chez des éditeurs se réclamant de l'anthroposophie (Anthroposophic Press, Temple Lodge, Urachhaus...), attèlent Steiner à la mouvance Nouvel Age/Verseau, au prix d'une inversion complète de toute logique astrosophique et anthroposophique, lorsque les responsables de la Société anthroposophique, dans pratiquement tous les pays, multiplient les rapprochements « œcuméniques » les plus aberrants, cautionnent les initiatives les plus anti-anthroposophiques, et créent leur propre police sur la pensée au sein de la mouvance se réclamant de l'anthroposophie, tout cela, et des centaines d'autres choses du même acabit, est pire que l'action des ennemis naturels de l'anthroposophie. Car, par l'emploi totalement perverti du nom « Anthroposophie », cela crée, au plus profond des âmes, tant de celles qui se rattachent honnêtement à l'impulsion anthroposophique que, disons, du public, de ceux qui voudraient, ou pourraient se rapprocher de l'anthroposophie, un terrible noyau de destruction. Cette inversion des valeurs, cette contradiction interne entre le nom et ce qui est véhiculé en tant qu'idées, s'apparente à ce que Rudolf Steiner dit en 1915 à propos de la Huitième sphère :

« Ahriman et Lucifer ne peuvent faire quelque chose que lorsqu'une contradiction demeure non-consciente, n'est pas amenée au grand jour, lorsque nous n'avons pas la force, ni la volonté, d'amener au grand jour la contradiction. Partout où nous nous engageons dans une contradiction que nous ne reconnaissons pas en tant que telle, et que nous laissons simplement agir dans notre vie comme un contenu vrai, là Lucifer et Ahriman ont alors la possibilité de s'emparer de notre âme. »*

* Rudolf Steiner, *Die okkulte Bewegung im neunzehnten Jahrhundert und ihre Beziehung zur Weltkultur* (GA 254), Rudolf Steiner Verlag, Dornach, conférence du 18 octobre 1915.

Bien sûr, il y a toutes sortes de degrés dans l'anthroposophie dévoyée, entre par exemple le jésuito-anthroposophe actif et le brave naïf qui, sans trop savoir, se laisse ballader passivement.

C'est cette gravité qualitative que j'ai voulu mettre en évidence — à l'usage en particulier des gens se réclamant de l'anthroposophie — en plaçant l'anthroposophie « inversée » à cet endroit du schéma.

Intégriste, intolérant, inquisiteur

J'entends déjà dans les chaumières monter une rumeur, que je connais bien, car elle m'accompagne depuis un moment : « Sale intégriste ! Intolérant ! Inquisiteur ! » ou même pire. Et je m'en réjouis. Car, finalement, ce n'est pas si faux.

• Derrière « intégriste » il y a l'idée d'intégrité et aussi d'intégralité. Et c'est bien le sens de mon petit combat : préserver Anthroposophie d'amputations qui la défigurent, ou au contraire d'amalgames qui l'édulcorant. Car toute cette affaire n'est pas réductible à un pugilat entre moi-même et M. Untel ou Mme Une Telle, à un problème d'antipathie personnelle ou d'opinions contradictoires. Il y a un tiers, un troisième protagoniste pour ainsi dire. Il y a un être, un être spirituel, qui n'est pas une énergie abstraite, ni un simple réservoir de concepts dont chacun peut faire ce qu'il veut selon son bon plaisir, et cet être s'appelle « Anthroposophie ». Jusqu'en 1924/1925 cet être a été comme garanti et protégé par l'activité inlassable et les mises au point incessantes de Rudolf Steiner. Depuis, il n'y a plus de voix aussi autorisée, aussi compétente, Anthroposophie n'a plus de collaborateur aussi fiable — même de très loin —, aussi crédible. Mais cela ne doit pas empêcher de faire, chacun avec ses moyens, un travail de protection, de sauvegarde. Car celui qui se réclame de l'anthroposophie a une immense responsabilité concernant *l'intégrité* des contenus anthroposophiques. Je sais que l'on aime bien confondre aujourd'hui défense de l'intégrité et intégrisme fanatique ou dogmatisme borné. Mais c'est du contraire que je parle, c'est de la vie.

Rudolf Steiner n'a jamais cessé, par exemple, de montrer les antinomies irréductibles entre la psychologie anthroposophique et la psychanalyse (tant celle de Freud que celle de Jung) et l'on voit maintenant des « anthroposophes » travailler avec acharnement à re-mélanger ce que Steiner avait passé son temps à séparer, et de même sur tous les sujets cruciaux, dans tous les domaines (l'astrosophie, où des « anthroposophes »

retombent dans l'astrologisme le plus primaire ; le biographisme ; la politique, où des « anthroposophes » épousent docilement le consensus euro-péiste et mondialiste, etc., etc., etc.).

- Derrière « intolérant » il y a le sens qu'existent des idées, des pratiques, des gens, que l'on n'est absolument pas obligé de tolérer. Alors, par exemple, oui, je suis intolérant à l'ésotérisme de manipulation et j'espère l'être toujours.

- Derrière « inquisiteur » il y a l'idée de chercher avec un certain acharnement, avec une certaine curiosité. Et cela aussi je le revendique. Mais « Inquisiteur » au sens d'une violence exercée sur autrui pour imposer mes convictions, bien sûr que non. Et, devant la bêtise ambiante, il faut quand même que je précise les choses. Je suis totalement respectueux de la liberté de pensée, de croyance et d'expression de quiconque. Si j'ai parfois une certaine violence de pensée ou de verbe, c'est qu'il s'agit, à mon sens, de la sphère dans laquelle peut précisément, et doit, s'exercer librement le débat, sans quoi ce serait le chemin vers le sommeil définitif. Mais quant à une inquisition, qui agit sur la volonté, qui implique des moyens physiques et psychiques de coercition sur autrui, non seulement je n'ai jamais eu la moindre propension à cela mais, tout au contraire, j'en ai souvent été la première victime. Car il ne faut pas tout confondre et il ne faut pas inverser la logique.

Il s'agit pour moi d'alerter, de prévenir, d'informer. Or, dans le brouillard actuel, celui qui prend le risque de soulever un problème existant, créé et alimenté par d'autres, se voit immédiatement accusé de créer le problème, d'être le fauteur de trouble. Beaucoup de gens — par une fragilité pathologique du sentiment et une matité totale du discernement — confondent celui qui agresse vraiment, qui veut détruire, et celui qui critique l'agression (moins multiplié par moins donne plus !), celui qui contre-attaque, celui qui, en fait, défend, protège. Pour beaucoup de gens la polémique est de toute façon négative, mais c'est précisément un tel étouffement de toute polémique justifiée qui conduit à une civilisation du consensus et du sommeil, et par ailleurs à une anthroposophie qui n'a plus de système immunitaire, totalement perméable à ses ennemis.

Alors, être traité d'inquisiteur par des gens qui œuvrent à ce type d'endormissement et de perte d'identité est plutôt rassurant, c'est un paradoxal compliment, et un encouragement à poursuivre le combat — spirituel —, en toute sérénité.

Épilogue

Lorsque je préparais mon livre sur les commencements de l'Ère des Poissons*, commencements que nous vivons actuellement, j'avais été surpris par le fait que dans l'un des rarissimes passages où Steiner avait donné une clef astrosophique-psychosophique pour la compréhension de cette Ère, il avait évoqué une image inattendue et plutôt inconfortable :

« C'est pourquoi le rôle qu'a eu Mars par rapport à l'homme au cours de la Quatrième époque postatlantéenne [N.d.T. = l'Ère du Bélier, de 747 avant J.-C. à 1413], Jupiter l'a au cours de la Cinquième. (...) L'homme est coupé des forces célestes ; il est sous l'emprise de l'époque matérialiste. Mais il a, dans cette Cinquième époque postatlantéenne [N.d.T. = Ère des Poissons, de 1413 à 3573], la plus grande possibilité de se spiritualiser. Aucune époque n'a été aussi favorable à la spiritualité que cette Cinquième époque postatlantéenne.

*Il faut seulement qu'elle trouve le courage de chasser les marchands du temple. Elle doit trouver le courage de poser en face des abstractions, en face des choses étrangères à la réalité, la réalité, la pleine réalité, et ainsi la réalité spirituelle**.* »

Je crois que je commence un peu à comprendre : le courage de chasser les marchands du temple comme geste premier, comme nécessité irréductible de l'avènement de l'Ère des Poissons et de la Vierge, de l'âme de conscience. Car elle pourrait mourir d'asphyxie, au milieu de tant de marchands aux intérêts croisés qui se potentialisent, qui tissent une gigantesque toile d'araignée, elle pourrait n'avoir bientôt plus aucune place, aucun air respirable, cette âme de conscience, Isis-Sophia, Anthroposophia.

Est-ce à dire que je me prends pour quelque gardien autorisé de quelque Temple, ou d'un quelconque Temple d'Anthroposophie ? Pas du tout. Louis-Claude de Saint-Martin avait eu cette phrase que je trouve très belle : *« Je ne suis pas tant un ami de Dieu qu'un ennemi de ses ennemis et c'est ce mouvement d'indignation contre les ennemis de Dieu qui m'a fait écrire mon premier ouvrage. »* En me permettant une paraphrase du Philosophe Inconnu, je dirai : *« Je ne suis pas tant un ami d'Anthroposophie qu'un ennemi de ses ennemis, et c'est ce mouvement d'indignation contre les ennemis d'Anthroposophie qui m'a fait écrire ces pages. »*

* Christian Lazardès, *Vivons-nous les commencements de l'Ère des Poissons ?*, Éditions Anthroposophiques Romandes, Genève, 1989.

** Conférence du 8 janvier 1918, GA 180, non traduit.